

RESTITUTION DU QUESTIONNAIRE

« CE QUE VOUS ATTENDEZ DE VOTRE DEPUTEE »

George-Pau Langevin, candidate socialiste à l'élection législative, a souhaité interroger les habitants de la 21 e circonscription en vue de mieux connaître ce qu'ils aimeraient améliorer ou changer dans les prochaines années.

Toutes les réponses ont été étudiées et analysées et les résultats sont les suivants.

1) En répondant à la première question : *Vous, personnellement, quand vous pensez à votre vie quotidienne, quels sont les sujets qui se sont améliorés, quels sont ceux qui se sont dégradés ?, les habitants ont placé en tête des sujets qui se sont améliorés :*

- La qualité du cadre de vie (49%)
- L'accès à des activités culturelles (46%)
- L'accès aux activités et équipements sportifs (34%)

Ils ont placé en tête des sujets qui se sont dégradés :

- Le pouvoir d'achat (82%)
- La possibilité de se loger (58%)
- La possibilité de trouver ou de conserver un emploi (57%)

•

2) Concernant les questions que George—Pau Langevin doit traiter prioritairement, une fois élue, les personnes interrogées ont classé en priorité :

- ❑ la lutte contre toutes les formes de précarité (53%)
- ❑ le logement pour tous (51%)
- ❑ l'emploi stable (37%)
- ❑ la réussite scolaire des enfants et des jeunes (37%)

- Viennent ensuite : la préservation de l'environnement, la prise en charge des personnes âgées et l'accès aux soins.
- 3) Au plan local, les personnes interrogées souhaitent que George—Pau Langevin traite prioritairement :
- L'amélioration de la desserte en transports publics (46%)
 - Le développement des lieux de rencontres inter-générationnels (35%)
 - Les autres sujets viennent plus loin (en-dessous de 30%)
- 4) Quant aux propositions que George-Pau Langevin doit s'appliquer en priorité, les répondants en classent trois en tête
- Elle doit trouver le moyen de dialoguer le plus possible avec ses électeurs (63%)
 - Elle doit être au service de tous sans discrimination, dans le respect de la laïcité et en refusant tout communautarisme (62%)
 - Elle doit se consacrer pleinement son mandat sans en cumuler d'autres (50%)
- 5) Enfin, plusieurs dizaines de personnes ont bien voulu faire part de propositions concrètes qui toutes été étudiées et analysées.